

Emigration internationale et pauvreté au Burkina Faso : Qui reste, qui part et qui retourne ?

Zourkaléini Younoussi, Ph.D
Université de Ouagadougou
Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP)
03 BP 7118 Ouagadougou 03
Burkina Faso
Tél : + 226 50 30 25 58/59
Email : yzourkqleini@issp.bf

Résumé

A partir des données d'une enquête nationale, réalisée au Burkina Faso en 2000, sur «migrations et insertion urbaine » nous tentons de mettre en évidence l'interaction entre pauvreté et migration internationale. La pauvreté sera mesurée par un indice composite construit sur la base des biens possédés par le ménage et les caractéristiques de l'habitat. Le migrant international est celui qui a déjà résidé ou qui réside hors du Burkina Faso au moment de l'enquête. Nous distinguons les ménages sans migrants de ceux ayant des migrants de retour et/ou des émigrants. Les non migrants, les migrants et les migrants de retour se distinguent par le niveau d'instruction atteint, l'âge, la situation matrimoniale et la catégorie socioprofessionnelle. Si les ménages sans migrants ne semblent pas être les plus pauvres les ménages qui regroupent en leur sein des immigrants, des émigrants de retour et des émigrants semblent être les plus aisés.

Emigration internationale et pauvreté au Burkina Faso : Qui reste, qui part et qui retourne ?

1) Introduction

En Afrique, les années 1990 ont été marquées par une forte accélération des flux de personnes qui quittent leurs foyers vers des zones de destination interne ou externe à leurs propres pays. Cela peut s'inscrire entre autres dans une perspective de migrations temporaires ou d'installation, migrations forcées ou délibérées, migrations masculines ou féminines. Les types de migrations comme les causes manifestes ou sous-jacentes de ce phénomène sont multiples et multifformes. Elles couvrent une gamme aussi vaste que le simple plaisir de vivre et de s'épanouir dans le pays de son choix, les guerres entre pays, les conflits internes, les violences sociales, la répression et la persécution liées à des raisons politiques ou encore la quête d'un emploi et de meilleures conditions de vie (Koné, 2004).

Le phénomène est global et complexe mais sa dimension économique est particulièrement patente. En effet, la pauvreté endémique, le chômage structurel, les conditions de survie de plus en plus difficiles en Afrique, particulièrement aggravées par les conséquences des programmes d'ajustement structurel (PAS), ont sensiblement augmenté les flux des personnes obligées de quitter leurs pays d'origine pour chercher un emploi dans un autre pays.

L'importance de la migration internationale au Burkina Faso est depuis longtemps très connue. Cependant, cet univers de la migration internationale du Burkina Faso est surtout un univers ivoiro-burkinabé. Cette prédominance des migrations vers la Côte d'Ivoire trouve ses racines dans l'histoire coloniale et le développement des productions agricoles et industrielles ivoiriennes qui par la suite a permis d'assurer la relève. Ainsi, avant l'indépendance la part des migrations vers la Côte d'Ivoire dans l'émigration internationale totale qui est estimée à 18,9% passe à 56,6% au lendemain de l'indépendance puis à 74,4% en 1975 pour se stabiliser au tour de 90% depuis le milieu des années 1980 (Somé, 1991).

La prédominance des migrations du Burkina Faso vers le milieu rural de la Côte d'Ivoire où les migrants servent dans des plantations laissait conclure certains auteurs que leur profil se résume à un jeune homme célibataire sans expérience professionnelle et qui n'a que sa détermination, un peu de goût du risque et surtout de la force physique à vendre (Somé, 1991 ; Fall, 2003). Cependant, aujourd'hui on peut se demander, d'une part, si le Burkina Faso reste en retrait des tendances actuelles de la sous région qui semblent suggérer une augmentation de la migration féminine autonome ; d'autre part, si la dégradation des conditions de travail dans les plantations ivoiriennes qui soutiennent l'émigration internationale rurale-rurale des Burkinabé n'entraîne pas aujourd'hui une diversification des destinations et du profil des migrants.

Il a été dit et répété que le Burkina Faso est un pays pauvre aux conditions climatiques et géographiques très défavorables. Il produit à peine suffisamment pour nourrir ses habitants et reste l'un des pays les plus pauvres du monde (il est par exemple classé à la 173^{ème} position sur 174 selon l'indicateur du développement humain du PNUD). La pauvreté touche la moitié de la population mais elle est essentiellement rurale et plus accentuées chez les agriculteurs vivriers (INSD, 2003). Dans un tel contexte il ressort des résultats des différentes enquêtes que la raison principale du motif de départ du pays est la recherche de travail salarié qui permet de se faire de l'argent nécessaire à la satisfaction des besoins essentiels, en particulier, pour acheter la nourriture (Coulibaly et al. 1980 ; Lindqvist et al. 1993 ; Mathieu, 1994 ; Cordell et al., 1996). Cependant, les ménages gardent un équilibre précaire entre la nécessité de maintenir sur place un

minimum de la force de travail et celle de laisser partir pour une période déterminée certains de ses membres valides pour générer sur place des revenus.

La présente étude ne traite ni des migrations saisonnières à l'intérieur du pays (exode rural), ni des migrations forcées subséquentes à l'explosion de conflits armés (réfugiés et déplacés), ni des causes de la migration. Son champ est délibérément circonscrit à la migration à partir ou vers le Burkina Faso et vise à apprécier les interactions entre pauvreté et migration internationale. Il s'agira de vérifier, à partir des données de l'enquête nationale, menée en 2000, sur « migrations, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso », si la pauvreté limite les mouvements vers l'extérieur et si la migration internationale permet de lutter contre la pauvreté. En effet, l'extrême pauvreté peut constituer un frein aux migrations internationales car les déplacements vers l'extérieur nécessitent souvent des capacités financières importantes.

Aussi, lorsque la migration internationale finie par être une réalité grâce aux efforts individuels et/ou au concours de la famille élargie, souvent, les émigrés maintiennent des liens avec leurs parents restés sur place car, ainsi, ils savent au moins qu'ils pourraient retourner chez eux si les choses tournaient mal dans leur pays d'accueil ou tout simplement s'ils décident d'y mettre volontairement fin à l'épisode pour des raisons diverses. Une fois installés, pour les émigrés qui trouvent du travail, ces liens se manifestent le plus souvent par l'envoi d'argent pour un investissement individuel (la construction de maisons de qualité (latrines aménagées, carrelage et/ou ciment du sol,), l'achat de biens) ou collectif (construction d'école, de centre de santé, de forage, etc.) ou pour soutenir le groupe familial resté sur place et parfois un retour définitif après accumulation d'expérience et de capital financier. Qui sont alors ceux qui ne partent pas ? Ceux qui partent pour revenir ? Ceux qui partent pour ne plus revenir ? Dans un cas comme dans l'autre quelles sont les conséquences sur le niveau de pauvreté du ménage ?

2) Relation entre migration et pauvreté

La pauvreté est un concept multidimensionnel incluant des éléments se rapportant à la fois à l'économie, au social et au politique. Elle est généralement considérée comme étant absolue ou relative, chronique ou temporaire. Elle est considérée comme étant associée à l'insuffisance de revenu ou d'aptitude, ou encore aux inégalités et à l'exclusion sociale. Ainsi, toute méthode utilisée pour la mesurer ne peut tenir compte à la fois de ses multiples dimensions et types. Prenant en compte sa dimension économique certains pensent que la relation avec la migration est non linéaire : d'abord la misère totale empêcherait de faire face au coût de la migration, ensuite elle est rendue possible lorsqu'on dépasse ce stade, et enfin elle n'a plus raison d'être lorsqu'on se sent suffisamment riche (Adams, 1993).

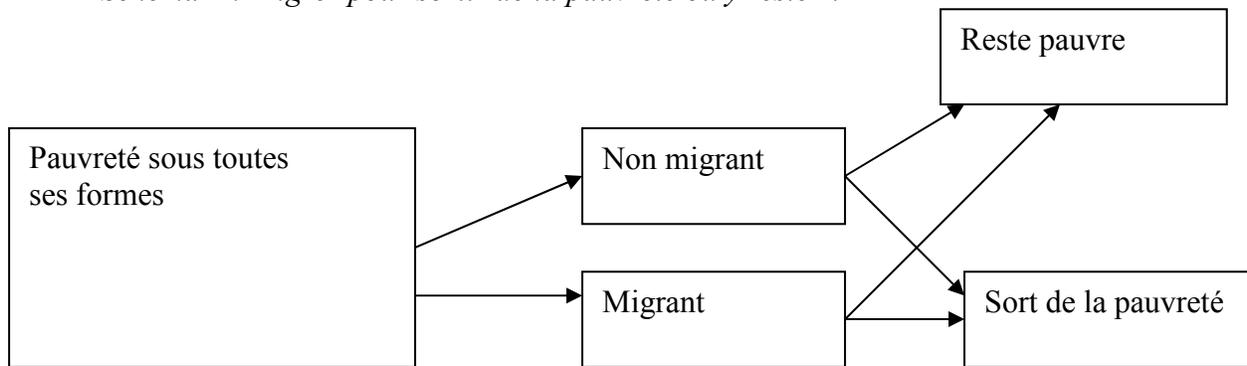
Cependant, d'autres pensent que le niveau de vie n'agit pas de manière très indépendante puisqu'il interagit avec d'autres déterminants de la migration comme le capital humain et les réseaux sociaux (Lucas 1997). Ainsi, la relation est perçue comme étant plus complexe. Ainsi, certains s'accordent à dire que la relation entre migration et pauvreté n'est pas unidirectionnelle et qu'il va falloir l'examiner dans les deux directions (Sabates-Wheeler et al, 2005). La prise en compte de cette causalité inverse à partir des études empiriques est souvent confrontée à l'absence de données appropriées et très peu d'études ont pu en tenir compte (Kennan et Walker, 2003 ; McKenzie et Rapoport, 2004 ; Sabates, 2005).

Par ailleurs, les synthèses des travaux abordant les relations entre la pauvreté et les migrations (de Haan 1999; Skeldon, 2002; Waddington et Sabates-Wheeler 2004; Sabates-Wheeler, Sabates et Castaldo, 2005) reconnaissent la difficulté à généraliser les conclusions des études consacrées à cette question, tant les interactions entre les deux phénomènes sont dépendantes du contexte, du moment de l'observation mais se heurtent surtout à de sérieux

obstacles statistiques et conceptuels. La difficulté de distinguer la cause de l'effet (endogénéité), l'auto-sélection de la décision migratoire, l'hétérogénéité des stratégies migratoires et l'existence des facteurs non observables dont la modélisation ne peut directement tenir compte sont autant d'éléments que l'on retrouve dans la littérature (Borjas, 1980, 1991 ; Chiswick, 1986 ; Lucas, 1997; Chiswick 1999; Tunalı 2000 ; Delaunay, 2007).

En effet, la migration peut être perçue à la fois comme cause et conséquence de la pauvreté chronique du migrant lui-même mais aussi de tous ceux qui dépendent de lui avant et après sa migration. Ainsi, il n'existe pas de facteurs particuliers qui cause la migration et qui se traduit par des conséquences particulières. Il est difficile, et il ne semble pas être particulièrement nécessaire d'essayer de séparer causes et conséquences de la migration du moment où elle n'est pas seulement la conséquence d'une inégale répartition des ressources économiques puisqu'elle peut aussi être une cause des inégalités dans la mesure où elle sert à reproduire les conditions qui aggravent ces inégalités (Kothari, 2002). Ce dernier souligne donc que l'analyse de la relation entre la pauvreté et la migration requiert une meilleure compréhension du processus par lequel le pauvre devient chroniquement pauvre soit comme résultat de sa migration ou non. Ainsi, si l'on peut choisir de migrer pour sortir de la pauvreté on pourrait y demeurer et il n'est pas non plus exclus que ceux qui choisissent d'y rester puissent demeurer pauvres (voir schéma ci-dessous).

Schéma 1 : Migrer pour sortir de la pauvreté ou y rester ?



Source : Kothari U. (2002)

Migrer et demeurer pauvre : Ce n'est pas toujours que la migration répond aux attentes du migrant ou de sa famille qui a organisé son départ. Très souvent, les informations reçues des anciens migrants, de retour ou non, à partir desquels le nouveau prétendant se basent pour organiser sa migration ne correspondent pas à la réalité vécue. Le nouveau migrant qui n'avait donc que des illusions sur son lieu de destination, une fois en face de la réalité du terrain, se retrouve désespérer devant l'impossibilité de se trouver un logement encore moins un emploi qui puisse lui généré des ressources. A cela s'ajoute la nostalgie du milieu familial dont il vient de quitter et qui peut le rendre encore plus vulnérable. Au fur et à mesure que ses réserves en provenance du lieu de départ s'épuisent il devient de plus en plus socialement et économiquement vulnérable (Banque Mondiale, 2006). Dans ce contexte, la migration fait passer l'individu d'une situation de pauvreté à l'autre.

Toutefois, s'il parvient à développer des stratégies de survie pour y rester, même si lui-même n'améliore pas ses conditions de vie ou de celles de son ménage d'origine sa descendance peut bénéficier des biens faits de ce déplacement. Par exemple, si les conditions d'accès à

l'éducation sont meilleures que son lieu d'origine ses enfants peuvent avoir plus de chances d'être scolarisés qu'en l'absence de son déplacement.

Rester et demeurer pauvres : Ceux qui sont restés dans les ménages où certains ont migré peuvent devenir plus vulnérables en l'absence d'envois réguliers et suffisants de la part des migrants. C'est par exemple le cas des parents qui faute de migration ne bénéficient plus ou peu du soutien de ceux dont ils étaient à la charge avant leur départ. Par ailleurs le départ des hommes valides peut entraîner à la fois un manque de disponibilité de main-d'œuvre et une réduction de la production alimentaire. La migration devient un facteur d'insécurité alimentaire et non une chance d'améliorer les conditions de vie des populations restées sur place. À l'opposé une réussite de la migration peut avoir des effets négatifs sur les ménages sans migrants. Ces ménages peuvent se trouver en situation de marginalisation ou de stress par les changements économiques et sociaux qui s'opèrent dans leur environnement immédiat grâce aux investissements et réalisations liés à l'apport des migrants (Kothari, 2002). Mais ce n'est souvent pas le cas en Afrique où l'esprit de solidarité demeure malgré les difficultés économiques auxquelles les familles font face. Les investissements peuvent être collectifs et servir à toute la communauté restée sur place.

Rester et sortir de la pauvreté : Rester sur place peut être une bonne décision stratégique qui améliore le niveau de vie. C'est particulièrement le cas où l'environnement économique local change grâce aux investissements directs et indirects et les politiques de développement. Par ailleurs, les migrants peuvent être considérés comme les acteurs de l'amélioration des conditions de vie de leur famille et, par extension, ils peuvent aussi être considérés comme des acteurs du développement local. En effet, en aidant leur propre famille, ils améliorent dans une certaine mesure les conditions de vie des autres membres de la communauté.

De la même manière on peut croire que les migrants qui reviennent s'installer définitivement au pays sont en général ceux qui ont pu accumuler une somme spécifique d'argent, un capital de savoir faire et qu'ils souhaitent mettre au profit de leur communauté d'origine pour la soustraire de la pauvreté. Ceux-là mêmes qui reviennent s'installer définitivement dans leur milieu d'origine sans l'épargne nécessaire ont acquis une certaine expérience de la vie et/ou un capital humain qui peuvent les amener à changer de comportement pour une meilleure participation aux différentes stratégies de survie qui sont en train d'être développées par leur ménage ou la communauté toute entière.

Tout cela revient à admettre que la migration n'est pas plus facile à concevoir et à définir que la pauvreté. Pour savoir si la migration soulage ou non la pauvreté on est donc confronté à des contraintes de tout genre.

La tâche à laquelle s'est attelée la présente étude est de chercher à surmonter ces limitations, ou les contourner, dans une mesure qui reste modeste, en exploitant la qualité des données d'une enquête nationale réalisée en 2000 au Burkina Faso, pays sahélien, classé parmi les plus pauvres du monde. Bien qu'échec et succès se succèdent à la suite d'une migration, pour tenir compte du fait que le choix s'opère pour une réelle amélioration des conditions de vie, nous faisons l'hypothèse qu'elle permet d'améliorer les conditions de vie de l'individu et des membres de son ménage. Cela se traduirait entre autres par la construction de maisons de qualité (tôle, crépis, latrines aménagées, carrelage, groupe électrogène, panneaux solaires...), et le paiement des frais scolaires des enfants qui composent le ménage.

3) Données et méthodes

3.1) Données

L'étude utilise les données de l'enquête nationale, menée en 2000, sur « migrations, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso ». Cette enquête comporte deux types de questionnaires : ménage et biographique¹ (homme et femme). Au delà des caractéristiques des membres du ménage et de l'habitat, le questionnaire ménage prend en compte les caractéristiques (sexe, lien de parenté avec le chef, âge, date de départ, pays de destination, état matrimonial au départ, activité et niveau d'instruction au départ) de toutes les personnes (émigrées) qui résidaient dans le ménage et qui sont parties directement à l'étranger et ne sont plus rentrées définitivement jusqu'à la date de l'enquête. Par ailleurs, ce questionnaire fournit des informations détaillées sur les caractéristiques du logement (nature du sol, mur, toit et accès à l'eau, l'électricité etc.) et des biens (radio, télévision, réfrigérateur, etc.) du ménage. Au total, 3517 ménages ont été enquêtés.

Le questionnaire biographique (homme ou femme) dans son volet mobilité résidentielle permet d'identifier les personnes qui avaient séjournées à l'étranger au moins une fois dans leur vie avant de se retrouver dans leur lieu de résidence (à l'intérieur du Burkina) au moment de l'enquête. Les différents volets (origine sociale, histoire matrimonial et d'activités) permettent de renseigner davantage les caractéristiques individuelles des migrants et des non migrants. Au total, 8647 biographies migratoires ont été recueillies.

Cette base de données constitue une source unique et originale pour l'étude des facteurs associés à la migration. Toutefois, comme toute enquête rétrospective elle ne peut se soustraire à des biais de sélection du fait de la survie (ou de la sédentarisation) des individus. Non seulement l'observation des émigrants et des immigrants est sélective, mais la migration de retour (émigration suivie de retour avant la date de l'enquête) est aussi sélective. Dès lors, les données ne peuvent donner une mesure exacte de l'immigration vers le pays ou de l'émigration internationale de retour.

3.2) Méthodes d'analyse

Pour comprendre le rôle de la migration/non migration sur la pauvreté il est nécessaire d'explorer d'abord les caractéristiques de ceux qui migrent et ceux qui restent, ensuite d'identifier les ménages qui peuvent faire recours ou non à la stratégie migratoire, et enfin, les implications sur la pauvreté des ménages.

Les caractéristiques (le niveau d'éducation atteint, l'état matrimonial, catégorie socioprofessionnelle) des migrants de retour, des immigrants et des non migrants sont celles du moment de l'enquête obtenues à partir du questionnaire biographique ; celles des émigrants sont recueillies auprès des membres du ménage présents au moment de l'enquête et se rapportent au moment de leur départ du pays vers l'extérieur. Dans le premier cas ce choix se justifie, d'une part, par le fait que la situation à l'arrivée pourrait être à l'origine du départ, d'autre part, l'objectif de notre étude n'est pas de mettre en évidence les raisons de départ, mais les caractéristiques qui distinguent les uns des autres dans le même territoire.

La migration internationale est définie comme une entrée (ou une sortie), à partir de 12 ans², dans le (du) pays pour une durée d'au moins une année. Nous distinguons trois catégories de migrants internationaux :

¹ L'enquête biographique est une enquête par strate (région agro-climatique) avec un tirage à plusieurs degrés : d'abord le village à l'intérieur de la strate, ensuite le ménage à l'intérieur du village et enfin la population âgée de 15-64 ans à l'intérieur du ménage avec une probabilité inégale de tirage de la population d'âge compris entre 15 et 25 ans (une personne sur deux contre tous les individus d'âge supérieur à 25 ans).

² Toutes les migrations entamées et achevées avant 12 ans sont ignorées dans cette étude.

- Emigrants : ceux qui sont sortis du pays, à 12 ans ou plus, et qui ne sont plus revenus jusqu'à la date de l'enquête;
- Emigrants de retour³ (simple ou multiple): ceux qui résidaient dans le pays à 12 ans et qui par la suite ont effectué un ou plusieurs allers-retours vers l'extérieur;
- Immigrants: ceux qui résidaient hors du pays à 12 ans ou plus et qui par la suite font une première ou plusieurs entrées-sorties.

L'identification de ces types de migrants au sein des ménages a permis de classer chacun des ménages dans un des huit groupes : 1) sans migrant ; 2) émigrants ; 3) immigrants ; 4) émigrants de retour ; 5) émigrants et immigrants ; 6) émigrants et émigrants de retour ; 7) immigrants et émigrants de retour ; 8) émigrants, émigrants de retour et immigrants. Par la suite, la première modalité a été regroupée en plusieurs sous modalités pour tenir compte du nombre d'actifs dans le ménage. Cette classification nous permet de faire la distinction entre les ménages qui sont sans migrant par ce qu'ils ne disposent du potentiel de ceux qui ont fait le choix délibéré de ne pas envoyer un des leurs vers une destination étrangère.

Les actifs du ménage sont ceux d'âge compris entre 15 et 64 ans indépendamment du sexe ou du statut d'occupation. Nous en déduisons un rapport de dépendance qui mesure la charge que constitue la population inactive pour les actifs. Nous supposons donc que les tranches extrêmes ne sont pas potentiellement productives sur le plan économique. Ainsi nous rapportons la population considérée comme inactive composée des jeunes (moins de 15 ans) et des vieux (plus de 64 ans) à la population active composée essentiellement des adultes (15-64 ans).

Afin d'évaluer le lien entre fréquentation scolaire et pauvreté du ménage, pour chaque ménage nous avons calculé, à la date de l'enquête, les rapports entre les populations célibataires (ensemble, fille et garçon) d'âge primaire (6-12 ans) ou secondaire (13-19 ans) qui fréquentent à celles de l'ensemble des groupes d'âge correspondant. Par sexe et/ou l'ensemble, les ménages qui ne disposent d'aucun enfant d'âge scolaire sont exclus de la mesure de ces quotients.

Au moment de l'enquête, certains enfants des mêmes groupes d'âge qui fréquentaient ne le font plus pour des raisons diverses. Afin d'approcher le lien entre arrêt de scolarisation et pauvreté nous avons donc calculé, au niveau de chaque ménage, les rapports entre les arrêts de fréquentation scolaire et l'ensemble de ceux qui ont fréquenté ou qui fréquentent encore à l'exclusion de ceux qui ont déclaré avoir arrêté pour une raison de fin d'étude⁴ lorsque l'âge est supérieur à 17 ans.

Nous avons pu mesurer la pauvreté d'un ménage par un « Proxy » de niveau de vie à partir d'un indicateur composite basé sur la possession de ses biens, son accès aux caractéristiques sociales de base et les caractéristiques du logement qu'il occupe. En effet, il est parfois soutenu qu'un indice fondé sur la disponibilité de certains actifs physiques des ménages a la capacité de constituer une bonne approximation de la richesse à long terme de ces derniers. Par exemple, Filmer et Pritchett (1999) admettent qu'un indicateur de cette nature est susceptible de prédire l'accès des enfants à l'éducation, aussi bien, voire mieux, que les dépenses par tête ajustées des ménages.

Notre objectif est de créer un indice qui est fonction croissante de chacune des variables retenues pour sa construction. La liste des variables prises en compte est donnée au tableau 1. Nous déterminons d'abord un poids pour chaque variable. Le vecteur des poids est ensuite

³ La faiblesse des effectifs des émigrants de retour multiple ou des immigrants d'entrée multiple ne nous a pas permis d'en constituer des catégories à part entière.

⁴ A la fin du premier cycle du secondaire certains peuvent suivre une filière professionnelle dont la durée d'étude peut être inférieure à celle (3 ans minimum) du deuxième cycle du secondaire. Ce choix peut être volontaire sans avoir un lien direct avec l'absence de ressource

multiplié par le vecteur des actifs possédés par les ménages (1 si le ménage en possède et 0 sinon), et le résultat est l'indicateur de richesse du ménage. Par hypothèse, nous supposons que cet indicateur de richesse est positivement corrélé avec le niveau de vie du ménage.

Tableau 1: Liste des variables retenues pour calculer l'indice de pauvreté des ménages

Rural et urbain	Rural seulement	Urbain seulement
Cuisine; Latrine; Mur en ciment; Sol fini (carreaux, ciment, marbre); Radio; Bicyclette; Mobyette; Télévision; Téléphone; Electricité;	Forage comme source d'eau; Fontaine comme source d'eau; Vendeur comme source d'eau; Charrette; Un seul ménage dans la concession; Toit en tôle	Zone lotie; Parcelles mises en valeur; Parcelles non mises en valeur; Voiture; Magnétoscope; Réfrigérateur; Toit en tôle avec plafond; Utilise le gaz ou le pétrole pour la préparation des repas; Robinet partagé ou non; WC avec chasse d'eau; Poubelle (privée ou commune) avec service de ramassage.

L'estimation des poids uniques peut se faire de plusieurs manières. Ici, nous avons fait recours à l'analyse factorielle avec distinction des ménages urbains et des ménages ruraux. Intuitivement, l'analyse factorielle consiste à simplifier l'information disparate sur les actifs des ménages en un indicateur unique (le premier facteur commun ou indicateur de richesse) qui résume le mieux toute cette information (Sahn et Stifel, 2000).

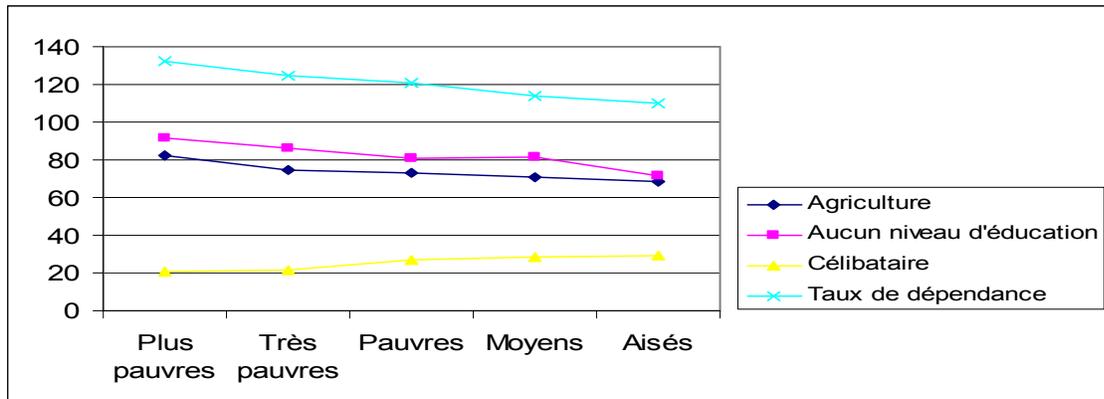
L'analyse utilise une pondération unique pour chaque milieu de résidence. En effet, étant donné que le type d'actifs détenus par les ménages urbains et ruraux est différent, de sorte que la présence d'un actif particulier chez un ménage rural n'a pas nécessairement la même signification que chez un ménage urbain, les analyses factorielles ont été réalisées séparément dans le milieu urbain et rural. Ensuite à l'intérieur de chaque milieu les valeurs de l'indicateur de niveau de vie ont été regroupées en cinq catégories de niveau de vie, chacune des catégories représentant un quintile. Indépendamment du milieu de résidence tous ceux qui appartiennent au même ordre de quintile se retrouvent donc dans une même classe.

Pour valider cet indicateur nous avons d'une part procéder à son croisement avec chacune des variables afin d'éviter l'utilisation de variables contradictoire et d'autre part tester sa cohérence avec les tendances généralement admises. Ainsi au graphique 1 nous remarquons que le niveau d'éducation atteint par les membres du ménage est négativement associé au niveau de vie. En d'autres termes, pour hommes et femmes, plus le niveau de vie du ménage augmente, moins on rencontre d'individus qui n'ont aucun niveau d'éducation en son sein. Comme l'éducation est l'un des facteurs essentiels pour avoir accès aux emplois formels non agricole, nous constatons que, bien que l'agriculture demeure le secteur dominant quelque soit le niveau de vie du ménage, son intensité diminue avec l'augmentation du niveau de vie.

Le taux de dépendance est négativement associé au niveau de vie du ménage. Plus d'enfants de moins de 15 ans et/ou de personnes de plus de 64 ne favorise pas une amélioration des conditions de vie du ménage. Le maintien de jeunes adulte dans le ménage semble constituer une stratégie réussie de lutte contre la pauvreté. En effet, nous constatons que la proportion de célibataire dans le ménage est positivement associée au niveau de vie du ménage. En d'autres termes, plus il y a de jeunes célibataires dans le ménage plus le niveau de vie du ménage augmente. Dans le contexte burkinabé tout semble donc indiqué que les ménages font recours à une stratégie de survie qui certainement ne peut se faire en marge de la migration compte tenu de

l'ampleur du phénomène migratoire. On peut même faire l'hypothèse qu'il s'est développé un important réseau familial facilitant les allers-retours des migrants. Devant les besoins économiques et familiaux, certains membres migrent pour l'argent nécessaire pour boucler le budget familial alors que d'autres membres restent ou reviennent pour partager les responsabilités familiales. Avant d'examiner les caractéristiques individuelles de ceux qui migrent ou pas voyons d'abord les pays de destination ou de provenance.

Graphique : proportion de personnes dans le ménage sans aucun niveau d'éducation, travaillant dans l'agriculture, célibataire et taux de dépendance selon le niveau de vie du ménage



4) Provenance des migrants et destination des émigrants

Provenance des émigrants de retour et des immigrants : De la population d'âge compris entre 15 et 64 ans, vivant au Burkina Faso en 2000, 29% ont au moins une fois résidée à l'étranger. Cette proportion tombe à 19% pour les femmes et passe à 42% du côté des hommes. Pour hommes et femmes, la plus grande majorité de ces migrants internationaux sont des émigrants de retour (95% pour les hommes et 81% pour les femmes).

La Côte d'Ivoire, pays limitrophe, occupe une place très importante dans ces mouvements internationaux vers le Burkina Faso. En effet, plus de 82% des migrants à destination du Burkina Faso proviennent de ce pays. S'agissant des émigrants de retour 85% viennent de la Côte d'Ivoire et, cette proportion tombe à 61% pour les immigrants. En somme, la migration vers le Burkina Faso provient essentiellement des pays africains : environ 99% pour les émigrants de retour et 98% pour les immigrants.

Les immigrants sont-ils des étrangers ou des Burkinabés ? Ils sont largement des Burkinabés et plus particulièrement ceux en provenance de la Côte d'Ivoire. En effet, environ 97% des immigrants en provenance de ce pays se sont déclarés comme Burkinabés. Se sont donc des Burkinabés nés et grandis en Côte d'Ivoire et qui sont revenus dans le pays d'origine de leurs parents. Par ailleurs, 80%, 40% des immigrants en provenance respectivement des autres pays limitrophes et des pays non limitrophes se sont déclarés comme Burkinabés. En somme, 88% des immigrants, toute provenance confondue, sont des Burkinabés. S'agissant des émigrants de retour, la quasi-totalité de ceux en provenance de la Côte d'Ivoire ou des pays non africains se sont déclarés comme Burkinabés. Seulement 2% et 15% de ceux en provenance des pays limitrophes ou non ne se sont pas déclarés comme Burkinabés.

Destination des émigrants : Le lieu de destination des émigrants (enregistrés comme ceux qui sont partis du pays pour ne plus revenir s'installer définitivement), est également très majoritairement la Côte d'Ivoire (94%) suivi de loin par les autres pays limitrophes (5%) et à peine 1% pour le reste. En contrôlant par la durée de séjour à l'étranger on ne note pas de grand

changement quand au poids respectif des différents lieux de destination. Cependant, à l'intérieur des groupes on note une légère différence : la part des émigrants de longue durée augmente en passant de la Côte d'Ivoire aux pays non africains (21% à 34%). Suggérant que ceux qui partent loin restent plus longtemps et donc ont probablement moins de chances de revenir.

5) *Caractéristiques des migrants et non migrants*

Structure par sexe : Les immigrants sont plus des femmes (65%) alors que les émigrants et les émigrants de retour se comptent plus parmi les hommes (respectivement 82% et 68%). Si cette structure reste inchangée quelque soit le lieu de provenance ou de destination, la forte proportion des femmes immigrantes s'observe parmi celles qui proviennent des pays non africains (72%) et les plus fortes proportions d'émigrants et d'émigrants de retour d'hommes s'observent toutes parmi ceux en partance ou en provenance des pays africains non limitrophes (99% et 79%). Dans la population non migrante on compte plus femmes que d'hommes (61%).

Age moyen au départ ou à l'arrivée: Quelque soit le type de migrant, à l'arrivée comme au départ, les migrants, hommes et femmes, sont plus jeunes que les non migrants. Aussi, les différences d'âge entre migrantes et non migrantes demeurent très élevées et parfois passent du simple au double alors que l'âge moyen des hommes en provenance des pays lointains reste très proche de celui des non-migrants.

L'âge moyen au premier départ des émigrants de retour, hommes et femmes, est nettement inférieur à celui des émigrants (21 contre 24 ans pour les hommes et 19 contre 22 ans pour les femmes). Il semble donc que ceux qui quittent pour ne plus revenir se comptent plus parmi ceux qui retardent leur premier départ vers l'extérieur (tableau 2). A l'arrivée, les immigrants en provenance de la côte d'Ivoire sont les plus jeunes. Pour les femmes cet âge est très proche de l'âge moyen au premier mariage (INSD, 2003). Si donc pour hommes et femmes cet arrivée pourrait se justifier entre autres par la poursuite des études du côté des femmes on pourrait y ajouter le mariage⁵. En comparant hommes et femmes, nous notons que si pour les non migrants les femmes semblent être plus âgées que les hommes, pour les migrants, quelque soit le lieu de provenance ou destination, les femmes sont en moyenne moins âgées que les hommes.

Durée de séjour à l'étranger : En ce qui concerne les émigrants la durée de séjour à l'étranger est toujours en cours, mais nous pouvons noter que 62% ont une durée inférieure ou égale à 5 ans, 17% ont une durée comprise entre 6 et 10 ans et seulement 21% semblent avoir passé plus de 10 ans à l'étranger. Tout laisse croire que, ceux au moins qui ont une durée inférieure à 5 ans, que les émigrants sont des émigrants de retour potentiels. S'agissant des immigrants la durée de séjour à l'étranger correspond à l'âge à l'arrivée et pour les émigrants de retour elle est la différence entre l'âge à l'arrivée et celui du départ. Elle est donc naturellement plus longue pour les immigrants et fonction de leur lieu de provenance et du sexe. S'agissant des émigrants de retour la durée ne semble pas être fonction du lieu de provenance chez les hommes alors que les femmes en provenance des pays lointain semblent passer moins de temps à l'étranger que celles qui viennent des pays limitrophes (tableau 2).

Etat matrimonial : A l'exception des émigrants de retour, les migrants sont plus célibataires que les non migrants. Si seuls les émigrants de retour semblent s'écarter de ce constat cela pourrait s'expliquer par leurs âges plus élevés que le reste de la population, au moment de l'enquête (39 ans contre ...).

⁵ Les parents renvoient les jeunes filles dans le pays d'origine dans l'espoir qu'elles puissent trouver un mari et y rester définitivement ou alors elles arrivent pour prendre un mari déjà identifié et dans un cas comme dans l'autre la poursuite des études n'est pas exclue.

Tableau 2: Répartition de la population par caractéristique socioéconomiques selon le statut migratoire, le lieu de provenance et le sexe

	Pays de provenance des immigrants et des émigrants de retour et de destination des émigrants												
	Immigrants				Emigrant de retour				Emigrants				Non migrant
	RCI	APL	PNL	Total	RCI	APL	PNL	Total	RCI	APL	PNL	Total	
Etat matrimonial	Homme												
Célibataire	69,3	30,3	57,7	58,3	16,0	18,4	18,1	16,3	66,3	70,6	36,3	66,2	52,5
Marié	29,9	56,1	42,3	37,5	82,3	79,5	77,1	81,8	33,2	29,4	30,9	33,2	45,8
V/S/D	0,8	13,7	0,0	4,2	1,8	2,1	4,8	1,9	0,5	0,0	32,8	0,6	1,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Etat matrimonial	Femme												
Célibataire	19,0	10,2	45,4	16,9	0,6	3,7	30,2	1,3	27,2	65,1	—	28,9	16,4
Marié	79,8	81,6	44,3	78,7	90,7	79,2	54,7	88,8	72,5	34,9	—	70,8	78,0
V/S/D	1,3	8,2	10,3	4,3	8,7	17,2	15,2	9,9	0,4	0,0	—	0,3	5,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	—	100,0	100,0
Niveau d'éducation	Homme												
Aucun	42,7	59,0	18,2	46,1	86,4	88,6	40,7	86,1	77,4	76,7	34,8	77,0	72,6
primaire	19,8	16,4	5,8	18,3	11,8	7,7	7,0	11,2	20,9	17,0	33,3	20,8	15,8
Secondaire	26,3	13,1	20,4	22,5	1,5	2,1	18,1	1,8	1,7	5,5	12,8	2,0	10,9
Supérieur	11,2	11,6	55,6	13,1	0,3	1,6	34,2	0,9	0,0	0,9	19,1	0,3	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Niveau d'éducation	Femme												
Aucun	77,8	74,0	21,5	73,6	91,9	96,6	24,5	91,9	88,7	80,0	—	87,6	84,9
primaire	15,1	14,3	9,5	14,5	5,7	1,9	11,7	5,3	10,6	6,7	—	10,4	9,8
Secondaire	6,7	11,3	50,0	10,5	2,3	1,5	47,1	2,6	0,7	11,7	—	1,8	5,2
Supérieur	0,5	0,3	19,0	1,3	0,1	0,0	16,8	0,2	0,0	1,7	—	0,3	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	—	100,0	100,0
Catégorie socioprofessionnelle	Homme												
agriculture	39,5	42,2	0,0	38,6	88,6	80,0	32,2	86,7	94,0	81,7	44,6	92,9	76,1
artisanat	6,0	15,6	9,2	8,7	3,1	3,7	5,5	3,2	2,3	2,0	2,2	2,3	5,0
commerce	2,2	7,9	25,5	4,7	2,2	9,2	11,4	3,3	1,0	0,6	14,5	1,1	4,2
Fonction publique	5,4	1,9	15,8	4,2	0,3	1,0	22,6	0,7	0,3	0,0	3,6	0,3	2,9
Profession libérale/cadre supérieur	4,1	6,1	23,5	6,1	0,4	1,1	20,8	0,7	0,0	2,1	6,2	0,2	0,6
Chômeur	13,1	2,8	0,0	9,7	2,0	0,1	3,6	1,8	0,1	0,7	0,4	0,1	0,7
Autres actifs	4,6	8,1	0,1	5,4	2,0	2,3	0,0	2,0	0,2	5,9	4,9	0,5	3,0
Elève/étudiant	24,2	15,4	20,1	21,7	0,1	0,2	2,6	0,1	1,9	6,8	23,7	2,3	6,7
Autres inactif	1,0	0,0	5,8	0,9	1,3	2,4	1,3	1,5	0,4	0,2	0,0	0,3	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Catégorie socioprofessionnelle	Femme												
agriculture	47,9	33,8	0,0	40,2	70,7	73,2	3,3	70,4	84,2	28,5	—	81,0	69,6
artisanat	3,1	10,1	0,0	5,6	6,7	6,5	0,0	6,6	4,7	0,0	—	4,5	6,4
commerce	14,0	38,5	40,0	24,5	12,2	8,9	24,6	11,9	4,0	0,0	—	3,8	12,2
Fonction publique	0,6	2,9	7,1	1,8	0,1	0,0	12,4	0,2	0,1	0,0	—	0,1	0,9
Profession libérale/cadre supérieur	0,2	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	22,0	0,3	0,0	0,0	—	0,2	0,1
Chômeur	0,0	1,6	0,0	0,6	0,2	0,0	3,7	0,2	0,1	—	—	—	0,3
Autres actifs	5,4	3,2	0,0	4,3	1,0	3,5	4,1	1,4	0,7	2,6	—	0,2	1,8
Elève/étudiant	4,5	0,0	45,8	4,8	0,2	0,6	10,5	0,4	6,2	15,0	—	1,8	3,0
Autres inactif	24,4	9,9	7,1	18,1	9,0	7,2	19,5	8,9	—	53,9	—	8,5	5,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	—	100,0	100,0
Age moyen													
Au départ homme					21,5	20,4	22,4	21,4	24,4	22,5	25,7	24,3	
Au départ femme					19,1	20,0	21,8	19,3	21,8	19,9	—	21,7	
A l'arrivée homme	18,2	26,7	27,8	20,9	25,5	23,9	25,6	25,3					28,1
A l'arrivée femme	17,2	19,7	21,2	18,3	24,8	26,8	24,3	25,1					31,4
Effectif homme	91	59	17	167	949	204	52	1205	864	84	38	986	2703
Effectif femme	164	109	17	290	477	71	21	569	203	19	8	230	3711

RCI: République de Côte d'Ivoire; APL: Autres pays limitrophes; PNL: pays non limitrophes; _ : effectif <10

Prenant en compte le pays de provenance, il semble que les hommes immigrants en provenance des autres pays limitrophes sont plus mariés que célibataires alors que les femmes en provenance des pays non limitrophes sont plus mariées. Les hommes émigrants à destination des pays non limitrophes restent partagés entre célibataires, mariés et ceux ayant déjà connus une union. A l'exception des femmes émigrantes de retour en provenance des pays non limitrophes,

nous constatons que les femmes, migrantes ou pas, restent toujours plus mariées que les hommes quelque soit le statut migratoire, le pays de provenance ou destination (tableau 2).

Education : Il est communément admis une sélectivité positive des migrants. En d'autres termes, les migrants sont plus instruits que le reste de la population dont ils sont originaires. Cela ne semble pas s'observer pour les émigrants en provenance ou à destination de la Côte d'Ivoire ou des pays limitrophes. Seuls les immigrants semblent être plus instruits que les non migrants indépendamment du sexe ou du lieu de provenance. Aussi, pour hommes et femmes, les immigrants sont plus instruits que les émigrants, avec ou sans retour. Cette différence entre immigrants et le reste de la population semble être plus accentuée lorsque le lieu de provenance est un pays lointain, à savoir non limitrophe. En comparant émigrants et émigrants de retour, indépendamment du lieu de provenance ou du lieu de destination ou du sexe, les premiers semblent être plus instruits que les seconds (tableau 2).

Catégorie socioprofessionnelle : Seuls les immigrants, hommes et femmes, se retrouvent moins dans l'agriculture que les non migrants. Ce secteur est quasi inexistant pour les immigrants, hommes et femmes, en provenance des pays non limitrophes au profit du commerce et des cadres supérieurs/professions libérales alors qu'en provenance des pays limitrophes ils se déclarent plus au chômage ou comme des élèves/étudiants que le reste de la population. Si émigrants et émigrants de retour se retrouvent plus dans l'agriculture que les non migrants, les premiers s'y retrouvent beaucoup plus (tableau 2).

Tableau 3 : Pays de provenance ou de destination des migrants selon le niveau de pauvreté du ménage

Pays de provenance ou De destination	Niveau de pauvre du ménage						Effectif
	Plus pauvres	Très pauvres	Pauvres	Moyen	Aisés	Total	
Pays de provenance des immigrants							
Côte d'Ivoire	6.72	6.31	13.30	29.05	44.63	100.00	255
Autres pays limitrophes	19.92	23.20	19.90	20.22	16.76	100.00	168
Autres pays africains	0.00	6.20	4.51	22.86	66.43	100.00	24
Pays non Africains	0.00	0.00	0.00	0.00	100.00	100.00	10
Total	10.89	11.91	15.04	25.32	36.84	100.00	457
Pays de provenance des émigrants de retour							
Côte d'Ivoire	15.24	19.01	20.95	20.74	24.06	100.00	1426
Autres pays limitrophes	21.09	15.40	18.12	19.00	26.39	100.00	275
Autres pays africains	10.60	6.34	6.33	23.84	52.90	100.00	34
Pays non Africains	0.00	0.00	20.58	25.94	53.49	100.00	39
Total	15.93	18.33	20.46	20.55	24.73	100.00	1774
Pays de destination des émigrants							
Côte d'Ivoire	14.21	14.56	17.29	27.19	26.75	100.00	1067
Autres pays limitrophes	22.17	16.17	23.02	28.79	9.84	100.00	103
Autres pays africains	20.20	4.57	26.34	11.86	37.02	100.00	18
Pays non Africains	0.00	6.62	32.91	31.48	28.99	100.00	28
Total	14.50	14.56	17.68	27.25	26.01	100.00	1216
Non migrants	18.17	15.09	19.30	22.13	25.31	100.00	6414

6) Ménage, migration et pauvreté

6.1) Provenance/destination des migrants et niveau de pauvreté du ménage

Dans leur ensemble, les immigrants se retrouvent plus dans les ménages aisés par rapport aux non migrants. Cependant, la surprise vient du côté des émigrants de retour qui semblent être plus en retrait par rapport aux immigrants mais surtout par rapport aux non migrants. Toutefois ce constat doit être nuancé en prenant en compte les lieux de provenance. En provenance des pays lointains (non limitrophes) immigrants et émigrants de retour se retrouvent d'une manière générale dans des ménages aisés ou moyens que les non migrants. C'est aussi le cas des immigrants en provenance de la Côte d'Ivoire mais, ceux en provenance des autres pays limitrophes se retrouvent moins dans les ménages aisés que les non migrants (Tableau 3).

S'agissant des émigrants, ils semblent partir plus des ménages moyens et aisés. Les déplacements vers la Côte d'Ivoire augmentent avec le niveau de vie du ménage. Les migrations vers les pays limitrophes partent beaucoup moins des ménages aisés alors que celles en direction des pays non limitrophes semblent se concentrer dans ménages aisés et moyens (tableau 3). Nos résultats semblent donc indiquer que la pauvreté limite les déplacements vers les pays non limitrophes sans en arriver à leur exclusion totale.

Durée de séjour des migrants et niveau de pauvreté du ménage :

Tableau 4: Durée de séjour à l'étranger par type de migrants selon le niveau de pauvreté du ménage

Durée de séjour à l'étranger	Niveau de pauvreté du ménage						Effectif
	Plus pauvres	Très pauvres	Pauvres	Moyens	Aisés	Total	
Immigrants							
12 à 15 ans	5.92	11.47	17.91	31.85	32.85	100.00	107
16 à 20 ans	8.31	9.82	12.09	18.81	50.97	100.00	154
21 ans & +	18.68	14.69	15.51	26.14	24.99	100.00	196
Total	10.89	11.91	15.04	25.32	36.84	100.00	457
Emigrants de retour							
moins de 2 ans	12.42	19.07	18.82	23.95	25.74	100.00	400
2 à 3 ans	16.41	18.62	19.24	20.97	24.76	100.00	483
4 à 7 ans	20.26	18.76	19.95	16.09	24.94	100.00	476
8 ans & +	13.28	16.56	24.75	22.07	23.34	100.00	415
Total	15.93	18.33	20.46	20.55	24.73	100.00	1774
Emigrants							
moins de 2 ans	12.23	16.19	22.43	25.00	24.15	100.00	352
2 à 3 ans	16.90	12.09	16.47	25.29	29.25	100.00	281
4 à 7 ans	20.75	13.73	18.16	25.58	21.79	100.00	193
8 ans & +	11.81	15.40	14.64	31.12	27.04	100.00	390
Total	14.50	14.56	17.68	27.25	26.01	100.00	1216

Il ne semble pas apparaître une relation entre la durée de séjour à l'étranger des migrants de retour et le niveau de vie du ménage (tableau 4). L'absence d'association entre ces deux variables laisse croire que les retours peuvent se réaliser avec ou sans atteinte des objectifs d'amélioration des conditions de vie de l'individu et/ou de son ménage. Après une certaine période, si l'installation ne peut être considérée comme définitive, avec succès ou échecs de la migration on doit prendre volontairement la décision de rentrer, pour y revenir ou pas, ou encore on est contraint à rentrer sous la pression des parents, amis et connaissances du lieu d'accueil ou de la localité d'origine et qui peuvent être mis en contribution pour faciliter ce retour. Souvent,

l'installation définitive dans le lieu d'accueil n'est acceptée, voire tolérée, par les autres membres du ménage d'origine que lorsque qu'ils estiment que le migrant est en train d'améliorer ses conditions de vie ou est en mesure d'y parvenir.

Si pour les émigrants de retour, la durée de séjour ne semble pas être associée au niveau de pauvreté du ménage pour les immigrants et les émigrants elle semble y être associée (tableau 4). Les enfants des émigrants qui arrivent entre 16 et 20 ans se retrouvent en majorité dans les ménages aisés. Cela pourrait s'expliquer par leur niveau d'éducation car ils sont les mieux instruits et se retrouvent plus en ville qu'en campagne que les autres immigrants. Se sont donc des jeunes dont l'objectif premier est de poursuivre les études au secondaire deuxième cycle ou au supérieur avant leur intégration économique. Mais aujourd'hui, avec la crise de l'emploi, on pourrait se demander s'ils continuent toujours d'être les privilégiés. Une durée longue (8ans et plus) des émigrants semble être liée à un niveau élevé du niveau de vie du ménage. On pourrait donc croire à une accumulation de richesse dans le temps qui a permis d'améliorer les conditions de vie du ménage d'origine car les migrants de longue durée ne sont pas tous partie des ménages aisés ou moyens.

6.2) Composition du ménage et niveau de vie

Environ 63,5% des ménages enquêtés disposent d'au moins un migrant en leur sein. Les ménages disposant d'au plus un actif pour faire recours à la stratégie migratoire comme moyen de survie représentent 3,2% de l'ensemble et le reste, près d'un tiers, malgré l'absence de recours à la migration internationale d'un de leurs membres dispose d'un potentiel d'actifs (au moins deux actifs en leur sein). On notera donc la faible proportion des ménages qui peuvent être considérés comme exclus de la stratégie migratoire en raison de l'absence ou de l'insuffisance d'actifs.

Par ailleurs, 28% des ménages ne disposent que d'émigrants de retour, soient 44% de l'ensemble des ménages qui possèdent au moins un migrant. N'ayant plus de migrants hors du pays, ces ménages peuvent être considérés comme en situation d'abandon ou d'arrêt temporaire ou permanent de la stratégie migratoire comme moyen de survie. Ainsi, les ménages qui sont encore dans le processus au moment de l'enquête représentent environ 36,5% de l'ensemble. Il s'agit de ceux au rang desquels on dénombre des émigrants et/ou des immigrants.

Globalement en ce qui concerne les ménages sans migrants on peut conclure une diminution régulière de la part des très pauvres avec l'augmentation des actifs. C'est dire que plus le nombre d'actifs augmente moins les ménages se classent parmi les plus pauvres. Cependant à l'opposé la relation semble être mitigée puisque les ménages avec moins de deux actifs se retrouvent plus parmi les aisés que ceux disposant de deux ou trois actifs (tableau 5).

Par ailleurs, ceux qui disposent d'un potentiel important d'actifs, cinq actifs ou plus, ne sont pas restés toujours plus pauvres que ceux qui en ont fait recours à la migration. D'une manière générale leur situation semble être meilleure à celle des ménages qui ne disposent que des émigrants et se classent mieux parmi les aisés que les ménages disposant seulement d'émigrants de retour (valeur modale de la répartition des ménages).

L'utilisation optimale de la stratégie migratoire, comme stratégie de survie, est notée chez les ménages qui disposent des émigrants de retour, des émigrants et des immigrants. Lorsque cet optimum est atteint, plus de 72% de ces ménages se classent parmi les classes moyennes et ou aisées (tableau 5). Ce sont des ménages qui perpétuent la migration comme moyen de diversification des ressources par la multiplication des secteurs d'activités et de la localisation de leurs membres. Ainsi les émigrants qui ne sont plus revenus et qui ont probablement créés d'autres ménages dans les pays d'accueil sont toujours considérés, avec leurs nouveaux ménages formés ailleurs, comme faisant parti intégrante du ménage du pays d'origine. Tout cela se tient

par une solidarité agissante et le respect d'une hiérarchie bien établie entre les membres du ménage.

Nous pouvons faire l'hypothèse que les ménages composés d'immigrants et d'émigrants de retour sont issus essentiellement des retours de ménages (émigrants qui reviennent avec leurs enfants nés hors du pays). Il peut s'agir d'un déplacement en totalité ou en parti des membres du ménage résidant à l'extérieur. Environ 70% de ce type de ménages se classent parmi les moins pauvres. Les migrations temporaires, ou encore le retour définitif du ménage, ne semblent s'opérer qu'après une amélioration des conditions de vie du ménage dans le pays d'origine de ses membres.

Les ménages qui regroupent en leur sein des émigrants et des immigrants se retrouvent essentiellement parmi les aisés et dans une moindre mesure parmi les plus pauvres. C'est dire qu'ils se partagent entre les deux classes extrêmes. Il est fort probable que ce soit les ménages qui accueillent les enfants renvoyés au pays d'origine par les émigrants qu'ils considèrent toujours des leurs ou se sont les enfants revenus qui forment un ménage et considère les parents restés comme étant membre de leur ménage. Les deux positions extrêmes occupées par ces ménages pourraient s'expliquer par le succès ou l'échec de la migration. L'extrême pauvreté s'accorde plus à un émigrant qui n'a pas pu sortir ses enfants et sa famille d'origine de l'extrême pauvreté lui-même étant toujours resté pauvre suite à sa migration. Les enfants revenus se retrouvent pauvres dans un ménage qu'ils ont créé ou dans le ménage d'origine de leurs parents. A l'opposé, ce sont ceux qui ont réussi leur migration, ou du moins, celui des enfants à qui ils ont permis d'avoir une bonne éducation et/ou d'un bon savoir faire. Ces derniers sont venus s'installer soit dans leur propre compte soit dans le ménage d'origine de leur parent dont les conditions de vie se sont améliorées grâce à son soutien à partir de l'étranger.

Les ménages qui disposent d'émigrants et d'émigrants de retour se retrouvent essentiellement dans les trois classes : pauvre, moyen et aisés. C'est le cas par exemple où une migration circulaire est organisée au tour d'un membre installé de façon définitive à l'étranger. Dans ce contexte, l'émigrant de retour peut ne pas travailler pour son propre compte mais appuyer seulement le parent déjà installé dans la réalisation de ses activités. Souvent une telle pratique limite la diversification des sources de revenus et les envoies de l'émigrant qui souvent se contente plus de la main d'œuvre qu'il reçoit des migrants qu'il accueille. Pour continuer à avoir cette main d'œuvre le minimum est fait pour les sortir de l'extrême pauvreté.

Les ménages ne disposant que des immigrants se classent moins dans la classe des plus pauvres. Ce type de ménages ressemble plus à l'expression de solidarité entre les familles qu'une stratégie de lutte contre la pauvreté. En effet, il pourrait s'agir des ménages qui, par la solidarité familiale, acceptent d'accueillir les enfants d'émigrés qui ne faisaient pas parti de leur ménage à leur départ vers l'étranger. Ce retour au pays d'origine des parents étant souvent motivé par la poursuite des études au niveau universitaire.

Les ménages qui disposent en leur sein seulement des émigrants de retour ou seulement des émigrés semblent moins sortir de la pauvreté que les autres catégories de ménages avec ou sans migrants. Les premiers se retrouvent beaucoup moins dans les classes moins pauvres, les seconds ne semblent présenter qu'une légère concentration dans la classe moyenne. Ce qui laisse penser que la stratégie migratoire pour se soustraire de la pauvreté est peu fructueuse pour ces deux types de ménages. Dans le premier cas il pourrait s'agir d'émigration non réussie et qui a amené les autres membres du ménage à renoncer à un départ vers l'extérieur, ou encore, et c'est le plus probable, ceux qui quittent un milieu rural extérieur pour un autre au Burkina et qui investissent moins dans le confort du logement ou dans l'acquisition de biens durables. Dans le

dernier cas il peut s'agir d'une rupture entre le migrant et sa famille d'origine ou une mauvaise gestion des envois du migrant.

Tableau 5: Répartition (%) des ménages par statut migratoire selon le niveau de vie

Statut migratoire du ménage	Plus pauvres	Très pauvres	Pauvres	Moyens	Aisés	Total	Effectif	%
Sans migrant et 0 ou 1 actif	36,5	15,4	12,4	16,2	19,5	100	212	3,2
Sans migrant et 2 actifs	31,7	19,5	19,3	16,1	13,3	100	666	14,6
Sans migrant et 3 actifs	24,5	17,1	26,5	18,3	13,7	100	312	8,0
Sans migrant et 4 actifs	23,5	14,2	15,4	19,8	27,0	100	201	5,1
Sans migrant et 5 actifs ou plus	19,8	12,4	13,5	23,1	31,2	100	254	5,6
<i>Ménage sans migrant</i>	<i>27,6</i>	<i>16,8</i>	<i>18,9</i>	<i>18,2</i>	<i>18,6</i>	<i>100</i>	<i>1645</i>	<i>36,5</i>
Avec émigrant(s)	22,5	15,1	18,6	27,3	16,6	100	265	9,0
Avec immigrant(s)	18,4	21,3	18,4	19,3	22,7	100	230	3,2
Avec émigrant(s) de retour	21,2	20,2	23,7	16,6	18,5	100	876	27,8
Avec émigrant(s)+Immigrant(s)	26,5	5,6	7,8	16,1	44,0	100	33	0,9
Avec émigrant(s)+émigrant(s) de retour	14,4	16,6	21,3	25,8	21,9	100	360	19,8
Avec immigrant(s)+émigrant(s) de retour	6,1	9,3	14,1	40,1	30,4	100	63	1,2
Avec émigrant(s)+émigrant(s) de retour + immigrant(s)	4,3	7,3	15,7	22,4	50,3	100	45	1,6
<i>Ménage avec migrant</i>	<i>18,5</i>	<i>17,6</i>	<i>21,3</i>	<i>21,7</i>	<i>20,9</i>	<i>100</i>	<i>1872</i>	<i>63,5</i>
Total	21,8	17,3	20,4	20,4	20,0	100	3517	100

6.3) Composition du Ménage et scolarisation

La scolarisation des enfants d'âge compris entre 6 et 12 ans est fortement associée à la composition du ménage. Ainsi, en général, les enfants des ménages sans migrants fréquentent moins par rapport à ceux avec migrants. Seuls les ménages avec émigrants et /ou émigrants de retour semblent parfois être en retrait par rapport aux ménages sans migrants. Pour garçons et filles, les plus forts taux de fréquentation scolaires s'observent parmi les ménages avec migrants. Chez les filles le plus fort taux d'arrêt s'observe pour les enfants des ménages avec immigrants et émigrants de retour alors que chez les garçons c'est du côté des ménages qui présentent beaucoup d'actifs (5 ou plus) (tableau 6).

Les ménages où on y rencontre les trois types de migrants ou ceux avec seulement des immigrants se distinguent par de forts taux de fréquentation scolaire et de faibles taux d'arrêt. Cependant, les premiers semblent accorder plus d'importance à la scolarisation des garçons (le taux fréquentation est deux fois plus élevé que celui des filles) et les seconds à la scolarisation des filles (le taux de fréquentation est légèrement supérieur à celui des garçons). A l'opposé on trouve les ménages avec émigrants seulement qui présentent les plus faibles taux de fréquentation et de forts taux d'arrêt pour garçons et filles (tableau 6).

Pour les ménages avec émigrants de retour et immigrants et ceux ne comptant que des émigrants de retour les taux d'inscription des filles et des garçons sont relativement élevés et du même ordre. Cependant, par la suite, respectivement 40% et 23% des filles arrêtent de fréquenter alors que le taux d'arrêt des garçons est presque nul (tableau 6).

Le plus faible taux d'inscription des filles s'observe dans les ménages qui présentent en leur sein des émigrants et des émigrants de retour. Mais une fois inscrite le taux d'arrêt est nul alors qu'il est de l'ordre de 16% du côté des garçons ramenant leur taux de fréquentation juste au niveau de la moyenne nationale.

S'agissant de la scolarisation des enfants d'âge compris entre 13 et 19 ans, l'ordre entre ménages avec ou sans migrants ou entre garçons et filles semble être bouleversé par comparaison à celui observé précédemment. Si les ménages sans actifs demeurent toujours les plus en retrait : entre 13 et 19 ans aucune fille ne fréquente et seulement 19% des garçons fréquentent ; les ménages avec cinq actifs ou plus améliorent leurs positions dans le classement (tableau 6). Aussi, les autres catégories de ménages sans migrants, se placent, pour filles et garçons, devant les ménages avec émigrants et/ou émigrants de retour seulement.

Tableau 6 : Fréquentation et arrêt scolaire par statut migratoire du ménage selon le groupe d'âge et le sexe

Statut du ménage	6-12 ans				13-19 ans			
	Fréquentation		Arrêt		Fréquentation		Arrêt	
	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon
Sans migrant et 0 ou 1 actif	20,4	16,6	15,4	0,0	0,0	18,6	100,0	31,2
Sans migrant et 2 actifs	35,1	28,1	4,0	11,8	23,6	23,2	55,9	34,4
Sans migrant et 3 actifs	27,9	34,8	12,1	9,4	22,3	24,8	44,5	44,7
Sans migrant et 4 actifs	29,9	40,6	12,3	3,6	22,3	26,0	40,9	39,8
Sans migrant et 5 actifs ou plus	25,2	23,5	6,4	42,5	31,3	27,2	36,4	44,8
Avec émigrant(s)	21,0	22,3	21,7	27,2	11,4	16,2	49,4	61,9
Avec immigrant(s)	47,6	42,7	8,3	3,8	36,6	41,9	41,2	25,7
Avec émigrant(s) de retour	19,4	31,3	23,5	11,1	11,3	25,1	66,0	42,4
Avec émigrant(s)+Immigrant(s)	30,7	39,0	0,0	24,9	27,6	30,9	39,9	64,5
Avec émigrant(s)+émigrant(s) de retour	22,3	37,7	12,4	15,7	10,9	17,1	53,8	54,7
Avec immigrant(s)+émigrant(s) de retour	27,6	45,2	40,3	0,2	43,0	45,9	14,8	41,9
Avec émigrant(s)+émigrant(s) de retour + immigrant(s)	31,4	78,1	0,3	1,9	55,8	34,6	22,2	48,6
Total	24,2	33,0	15,2	15,1	17,3	23,0	50,7	47,7

Pour les forts taux de fréquentation scolaire les ménages avec émigrants de retour et immigrants rejoignent les deux autres à savoir les *ménages où on y rencontre les trois types de migrants* ou ceux avec *seulement des immigrants*. Pour tous ces trois types de ménages l'ordre entre filles et garçons semble connaître un profond changement. Pour les premiers les filles rejoignent le classement habituel avec un fort taux d'arrêt (41% contre 26%). Pour les deux derniers, c'est une situation inverse qui semble s'observer. En raison de forts taux d'arrêt chez les garçons, le taux de fréquentation des filles est rendu supérieur ou égal à celui des garçons. Les plus forts taux d'arrêt, pour filles et garçons, s'observent dans les ménages avec émigrants et/ou émigrants de retour.

Conclusion et discussion

La migration internationale occupe une place importante dans les stratégies de survie des ménages et des individus. Toutefois, même si dans l'ensemble, la mobilisation du « stock » de membres disponibles semble être un moyen utilisé pour améliorer les conditions de vie du ménage, le tiers des ménages n'a jamais fait recours à la migration internationale.

Nos résultats montrent d'une part l'existence d'un lien entre le type de migrants et le niveau de pauvreté du ménage et d'autre part, entre le lieu de provenance ou de destination et le niveau de pauvreté du ménage. Les immigrants semblent se retrouver moins dans les ménages pauvres et, indépendamment du type de migrants ceux en provenance des pays non africains ou de pays africains non limitrophes semblent se retrouver plus dans les ménages aisés.

Très probablement à cause des coûts élevés des voyages vers les pays non africains, les ménages très pauvres semblent être exclus de l'envoi d'un des leurs vers ces pays. Cependant, il semble que ce n'est pas seulement le niveau de vie du ménage qui rentre en jeu. En effet, si certains des ménages très pauvres parviennent à partir vers les pays non africains ou non limitrophes cela pourra être dû à une aide en provenance de la famille élargie et/ou des amis et connaissances. Fleischer (2007) rapporte que le départ des Camerounais vers l'Allemagne une telle solidarité semble s'observer.

Les immigrants sont des jeunes Burkinabés, contrairement à toute attente, qui font parti de la population la plus instruite, travaillent moins dans l'agriculture mais qui se comptent plus parmi les femmes mariées que des hommes célibataires. Les émigrants, de retour ou non, se classent en deux groupes en fonction de leur lieu de provenance. Ceux en provenance ou à destination des pays lointains (pays non africains ou non limitrophes) sont : plus âgés au départ et/ou à l'arrivée, plus instruits, ont plus de responsabilités familiales (plus mariés), et travaillent moins dans l'agriculture à l'arrivée que les non migrants, les autres émigrants en partance ou en provenance de la Côte d'Ivoire ou des pays limitrophes. En provenance ou en partance pour la Côte d'Ivoire et des autres pays limitrophes les émigrants sont moins instruits et travaillent plus dans l'agriculture que tout le reste de la population.

Les ménages qui déclarent avoir en leur sein à la fois des immigrants, des émigrants de retour et/ou des émigrants sont ceux qui semblent être les moins pauvres. Malheureusement ces derniers ne constituent qu'à peine 4% de l'ensemble des ménages. Les répercussions de la migration internationale sur le niveau de pauvreté du pays deviennent alors moins perceptibles puisque la majorité des ménages qui y font recours ne semble pas mieux s'en sortir que les ménages sans migrants. D'ailleurs les ménages avec émigrants de retour seulement, les plus nombreux sont en retrait par rapport aux non migrants.

C'est aussi au sein de cette faible proportion de ménages aisés que les enfants, filles et garçons, semblent être mieux scolarisés. Les ménages qui se replient à l'utilisation de la migration internationale (ceux avec beaucoup de dépendant), ceux qui n'ont que des émigrants sans retour sont aussi ceux qui donnent moins de chances de scolarisation aux enfants et alors même pendant qu'ils sont également les plus pauvres. Tout laisse donc à croire que les enfants des pauvres, les plus nombreux, resteront pauvres à leur tour. Cette transmission de la pauvreté d'une génération à l'autre justifierait la pauvreté endémique qui ne s'explique pas simplement par les niveaux d'éducation atteints mais reflète également des ressemblances dans des traits comme l'orientation vers l'avenir, le sens d'efficacité personnelle, le sens du travail bien fait, et la prise de risques qui influencent l'accumulation des richesses et dont ne semblent pas se soustraire les ménages aisés (Moore, 2001). Pour lutter contre la pauvreté, c'est d'abord arriver à une meilleure scolarisation des enfants mais il est aussi nécessaire d'aboutir à un changement du rôle que joue la Côte d'Ivoire et surtout, il faut éviter de cultiver la pauvreté en bannissant certaines croyances, attitudes et comportements face à l'adversité du climat.

Bibliographies

Adams, R.H., 1993, "The Economic and Demographic Determinants of International Migration in Rural Egypt", *Journal of Development Studies* 30 (1): 146-167.

Cordell D., Gregory J., et Piché V., 1996, *Hoe and wage. A social History of a circular migration system in West Africa*, Boulder, Westview press, 384p.

Coulibaly S., Gregory J., Piché V., 1980 « *Les migrations voltaïques. Tome I : Importance et ambivalence de la migration voltaïque* », CRDI, CVRS, INSD, 144p.

Banque Mondiale, 2006, *Global Economic Prospects: Economic Implications of Remittances and Migration*, Washington DC

Barham, B. M. C. et Sigelko, W., 1995, “Agro-Export Production and Peasant Land Access: Examining the Dynamic between Adoption and Accumulation”, *Journal of Development Economics* 46:85-107.

Borjas, G., 1989, "Immigrant and Emigrants Earnings: A Longitudinal Study." *Economic Inquiry* 27: 21-37.

Borjas, G., 1991, “Immigration and Self-Selection”, in John M. Abowd and Richard B. Freeman (eds) *Immigration Trade and the Labor Market*. Chicago: University of Chicago Press, pp. 29-76.

Chiswick, B. R., 1986, “Human Capital and the Labour Market Adjustment of Immigrants: Testing Alternative Hypothesis”, *Research in Human Capital and Development* 4:1-26.

Chiswick, B. R., 1999, "immigration Policy and Immigrant Quality." *American Economic Review* 89(2): 181-185.

Constant, A., et Douglass S. Massey, 2003, “Self-Selection, Earnings and Out-Migration: A Longitudinal Study of Immigrants to Germany”, *Journal of Population Economics* 16: 631-653.

de Haan, A., 1999, "Livelihoods and Poverty: The Role of Migration – A Critical Review of the Migration Literature." *Journal of Development Studies* 36(2): 1-47.

Delaunay, V., 2006, « relations entre la pauvreté, la migration et les mobilités: dimensions territoriale et contextuelle », communication à la réunion des experts sur les questions de population en Amérique Latine et aux Caraïbes, novembre 2006, Santiago, Chili

Dercon, S., 1996 “Risk, Crop Choice, and Savings: Evidence from Tanzania”, *Economic Development and Cultural Change* 44(3): 485-514.

Fall A.S., 2003 , *Enjeux et défis de la migration internationale de travail ouest-africaine*, BIT Genève, 48p (Cahier de migrations internationales).

Filmer, D., Pritchett, L., 1999, *The effect of household wealth on educational attainment around the world: demographic and health survey evidence*, Washington, mimeo, Decrg, Banque Mondiale.

Fleischer A., 2007, “family, obligations, and migration: the role of kinship in Cameroon”, *Demographic Research*, vol 16, p: 413-440;

Hunt, J., 2004, “Are Migrants More Skilled Than Non-Migrants? Repeat, Return, and Same Employer Migrants”, *Canadian Journal of Economics* 37(4): 830-848.

INSD, 2003, *La pauvreté en 2003*, Ministère de l'économie et du développement, Ouagadougou, Burkina Faso

Kennan, J., et James R. Walker, 2003, “The Effect of Expected Income on Individual Migration Decisions”, *NBER Working Paper* 9585.

Kothari, U., 2002, “Migration and Chronic Poverty”. Chronic Poverty Research Centre, working Paper No 16, Institute for Development Policy and Management, University of Manchester.

Lalou R. ,1996,« les migrations internationales en Afrique de l'Ouest face à la crise », in :*Crise et population en Afrique* (J . Coussy et J. Valin eds), les études du CEPED n° 13, 580p.

Lucas, R. E., 1997, “Internal Migration in Developing Countries”, in M. Rosenzweig and O. Stark (eds) *Handbook of Population and Family Economics, Vol. 1B*. Amsterdam: Elsevier Science Publishing.

Lindqvist S., Tengberg A., 1993,“New evidence of desertification from case studies in northern Burkina Faso, *Geografiska Annaler, Series A, Physical geography* 75(3) pp. 127-135.

Mathieu P., 1994, “Mouvements de population et transformations agricoles: le cas du Burkina Faso”, in : *migration et accès à la terre au Burkina Faso* (Laurent P.J. et al. Eds), Louvain-la-Neuve/Paris (Academia/ l'Harmattan).

McCormick, B. et Wahba, J., 2000, *Return Migration and Entrepreneurship in Egypt*. University of Southampton, UK.

McKenzie, D. et Rapoport, H., 2004 “Network Effects and the Dynamics of Migration and Inequality: Theory and Evidence from Mexico”, *BREAD Working Paper* 063.

Moore K., 2001, “Frameworks for understanding the intergenerational transmission of poverty and well-being in developing countries”, *Chronic Poverty Research Centre working paper* 8.

Somé P., 1991, « L'émigration des Burkinabé de 1960 à 1985 : Analyse des retombées démographiques et socio-économiques », in : *POP Sahel* n° 16, avril 1991.

Sahn, D. et D. Stifel, 2000, "Poverty Comparisons Over Time and Across Countries in Africa". *Photocopied Document*, Ithaca: Cornell Food and Nutrition Policy Program, Cornell University.

Sabates-Wheeler, R., R. Sabates et A. Castaldo, 2005, “Tackling Poverty-Migration Linkages: Evidence from Ghana and Egypt”. *Working paper, Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty*: 48.

Skeldon, R., 2002, "Migration and poverty." *Asia-Pacific Population Journal* 17(4): 67-82.

TOURE M., 2004, *genre, famille et migration en Afrique de l'Ouest : Quelques aspects socioculturels de la migration féminine au sein de l'UEMOA*, Communication présentée à la session Régionale sur l'Afrique

Tunali, I., 2000, "Rationality of Migration", *International Economic Review* 41 (4): 893-920.

Waddington, H. et Sabates-Wheeler, R., 2004, "Poverty, Vulnerability and Migration Choice". *Working Paper Series WP-T3*, University of Sussex.